

**Lundi 25 janvier 2016 / Café-philo de Bressuire**  
**Alain + Sylvestre**

Ça se déroule une fois par mois, de 18 à 20 h, au café Gambetta.

Salle unique en rez-de-chaussée ; on est une petite trentaine, un peu tassés, sur arrière-fond (supportable) du bruit du café..

Une petite équipe est à la manoeuvre pour la préparation et l'animation du sujet ; ce soir : la tolérance.

Ça s'inscrit dans un suivi sur plusieurs mois : le précédent café-philo portait sur le siècle des Lumières, avec une réflexion sur le rationalisme et en conclusion le choix du sujet suivant : "Peut-on tolérer l'intolérance ?".

Les trois animateurs ont envoyé une invitation (diffusable au-delà des habitués) comprenant une synthèse de l'affaire Calas et de l'action de Voltaire, avec la proposition de deux chapitres (en pièces jointes) de son *Traité sur la tolérance* pour animer la discussion.

La mise en perspective avec la société d'aujourd'hui y est faite tout naturellement avec Charlie Hebdo puis le 13 novembre, montrant l'actualité des écrits de Voltaire, "à l'heure où la liberté d'expression, notamment la possibilité d'une critique du religieux, était attaquée", et "en chassant les démons de l'obscurantisme et du fanatisme et en luttant pour l'indulgence, pour le bien commun, pour la fin des massacres et des exécutions injustes".

Le café-philo, ainsi mis préalablement sur les rails, il peut commencer par une demi-heure d'un exposé introductif, dont biographique, sur Voltaire, puis le débat s'engage, animé par un ancien professeur de philo au lycée St Jo et dont le déroulement n'est pas ici relaté faute de possibilité pratique de prise de notes.

Avant de se séparer, un petit topo a été fait sur le café-philo de Poitiers, en pointant nos différences de pratique : fréquence hebdomadaire, sujets non connus à l'avance, déroulement d'interventions individuelles, sans dialogue, limite du temps de parole, existence d'un site. Une petite doc sur Poitiers (en plusieurs exemplaires) a été laissée : les règles et les sujets (plus de 200) depuis 7 ans.